

Paris se mobilise contre les fermetures de classes prévues à la rentrée 2015

L'Education nationale envisage la suppression de 29 postes et de 49 classes à Paris, à la rentrée 2015. Anne Hidalgo et son équipe contestent ces décisions qui « ne correspondent pas aux réalités sociologiques des écoles ».

A l'occasion de son compte-rendu de mandat devant les Parisiens, samedi à l'Hôtel de Ville, Anne Hidalgo a d'emblée donné le ton : « Nous allons nous battre contre les fermetures de classes qu'on nous annonce pour la rentrée 2015 ».

L'Académie de Paris a confirmé pour septembre prochain une dotation en baisse de 29 postes et la fermeture de 83 classes, pour seulement 34 ouvertures. « Cette décision ne tient pas compte des réalités sociologiques de nombre d'écoles parisiennes. Certains établissements rencontrent déjà des difficultés importantes pour remplacer les enseignants absents : cette dotation proposée par l'Education nationale n'est pas à la hauteur des enjeux et des besoins des écoles parisiennes », indique Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire en charge des affaires scolaires, des rythmes éducatifs et de la réussite éducative.

Alors que la Loi de Refondation de l'Ecole a permis la création de dispositifs pédagogiques innovants, seulement 5 postes sont prévus à Paris pour leur développement : 4 pour les « Plus de maîtres que de classes », 1 « Très petite section » pour la scolarisation des moins de trois ans. « Ces dispositifs constituent pourtant des réponses adaptées aux enjeux du territoire parisien, notamment dans les secteurs Politique de la Ville, dans les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire et dans celles qui bénéficieront des nouvelles conventions académiques pluriannuelles de réussite éducative », détaille Alexandra Cordebard.

Mardi 7 avril, Anne Hidalgo a adressé un premier courrier à la Ministre de l'Education Nationale, faisant part de « l'insuffisance de la dotation pour Paris » et de son « insatisfaction quant aux conditions de préparation de la prochaine rentrée scolaire ».

Vendredi 10 avril, lors du Comité Départemental de l'Education nationale (CDEN), et malgré l'abandon de 3 des mesures contestées, les élus parisiens ont réaffirmé leur mécontentement face aux « faibles moyens alloués ». Aux côtés des organisations syndicales et des représentants des parents d'élèves, ils ont voté contre la proposition de carte scolaire présentée par l'Académie de Paris.

« Avec Anne Hidalgo, nous demandons que la dotation de l'Académie de Paris pour l'année scolaire 2015 soit revue à la hausse, pour permettre les ouvertures de classes nécessaires et la poursuite du déploiement des nouveaux dispositifs contenus dans la loi de Refondation de l'école, notamment dans les quartiers populaires », explique l'adjointe à la Maire. « Nous souhaitons également que des moyens supplémentaires soient mobilisés pour renforcer les brigades de remplacement, nécessaires pour assurer tout au long de l'année la continuité du service public », pointe-t-elle.

Enfin, la Ville de Paris demande la tenue d'un nouveau Comité Départemental de l'Education Nationale, en juin prochain, « qui permettra de prendre les mesures d'ajustement nécessaires au bon déroulement de la rentrée », souligne Alexandra Cordebard.

L'Exécutif parisien proposera un vœu en ce sens au Conseil de Paris, qui se réunit lundi.

Contact presse : Service de presse / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr